

Incendie et évacuation

Sous réserve des disponibilités, les inscriptions sont ouvertes jusqu'à 24h avant le début de la session de formation

Objectifs

Renforcer les connaissances des salariés et répondre aux obligations.

Public Visé

S'adresse plus particulièrement aux équipiers d'intervention (équipier de première ou seconde intervention, guide et serre-file). Responsable de sécurité, chargé d'évacuation. Responsables de sécurité, chargés d'évacuation, guides et serre-files d'évacuation, membres du C.H.S.C.T. Tout personnel de l'établissement plus ceux précités et les équipiers de sécurité incendie.

Pré Requis

aucun

Objectifs pédagogiques

Connaître le signal d'alarme, les cheminements, la conduite à tenir pour évacuer (tout le personnel).

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation en Présentiel

Méthode active permettant la participation du stagiaire.
Support de cours.
L'entraînement des équipes et la pratique d'exercices réguliers permettent d'obtenir la synergie et la dynamique nécessaires entre équipiers d'intervention internes à l'entreprise et secours extérieurs.

Qualification Intervenant(e)(s)

expert

Parcours pédagogique

- les consignes à respecter pour alerter les secours extérieurs à l'entreprise (localisation, nature du sinistre, évacuation effectuée ou non, victimes éventuelles à signaler, risques particuliers de l'entreprise, etc.),
- les procédures d'évacuation en toute sécurité des personnes (plan d'évacuation, rôle des serre-files et des guides)
- les missions des équipes de seconde intervention (ESI) : sauvetage, reconnaissance du sinistre, attaque du feu, préparation de l'arrivée des pompiers, etc.

Constituées de personnes volontaires, formées et entraînées régulièrement, les équipes de seconde intervention sont les partenaires privilégiés des pompiers, particulièrement dans les industries situées en zone rurale, où l'intervention est moins rapide

Extrait du nouveau code pénal :

Section II art.221-6, 221-19, 221-20, 222-21.

Atteintes involontaires à l'intégrité de la personne ou de la vie « pour une personne physique ou morale le fait de causer à autrui, par maladresse, imprudence, négligence, manquement de façon délibérée à une obligation de sécurité ou d'imprudence imposée par la loi ou les règlements, une incapacité ou la mort entraîne des conséquences pénales (amende, emprisonnement).

ENSEIGNEMENTS THEORIQUES ET PRATIQUES:

Quelles sont les causes les plus fréquentes des incendies ? Le triangle du feu. Les classes de feu. Qu'est-ce que la combustion ? Comment prévenir les risques ? Quels sont les grands principes d'extinction d'un feu ? Les moyens d'extinction. Visite de l'établissement avec le responsable de la sécurité. Reconnaissance des itinéraires d'évacuation et des points de rassemblements. Mise en place de l'alarme et de l'alerte.. Plan d'évacuation. Balisage par rapport à

Les clés de la Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 93.13.13406.13

l'évacuation. Détermination des chargés, serre-files, guides par zone, étage, atelier, etc... Formations théoriques et pratiques des chargés, guides, serre-files. Missions respectives et spécifiques de chacun
Alarme, alerte mise hors de danger du personnel. Technique d'évacuation générale et en particulier votre établissement
Reconnaissance de l'itinéraire. Signalisation – balisage.
Point de rassemblement. Le responsable sécurité et l'animateur revoient les dernières modalités.. Elaborer un scénario
Quelques « pièges » destinés à apprécier la réaction des chargés, guides et serre-files seront posés (fumée, personnel oubliés).
L'évacuation se fait en temps réel En fin d'exercice, les différents acteurs se réunissent pour faire l'analyse du scénario. Ce programme varie en fonction de l'établissement.

Méthodes et modalités d'évaluation

Modalités de formation :

Formation en présentiel

Formation en entrées et sorties permanentes (tout au long de l'année)

Support de cours, livret stagiaire , exercices et test numériques

MémoForma remis au participant

Préparation à l'épreuve finale

Validation des compétences acquises par des exercices pratiques à la fin de chaque module.

Test pratique reprenant l'intégralité des modules étudiés en fin de formation.

A l'issue de la formation est remis un bilan stagiaire et une évaluation du formateur.

Feuilles d'émargement

Modalités d'Accessibilité

Nous nous tenons à disposition des personnes en situation d'handicap pour étudier les possibilités de mise en oeuvre de la formation au regard de leur(s) restriction(s) et le cas échéant, les orienter vers les structures adéquates.



Durée

4.00 Heures

0.57 Jour

Effectif

De 1 à 1 Personnes



Contactez-nous !

Jeremy RENAUDIN
Assistant commercial

Tél. : 0627350005

Mail :

administratif@lesclesdelaformation.com